



## CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

### Projet de monument aux morts en Opex

*Un monument portant les noms des soldats « morts au service de la France en opérations extérieures » (Opex) depuis 1963 sera érigé aux Invalides à Paris dans moins de deux ans. A proximité, une borne électronique accessible aux internautes permettra d'obtenir des renseignements complémentaires sur la personne et l'opération concernées. Une plaque ou une stèle rappellera également le sacrifice des blessés.*

Un projet en ce sens a été remis solennellement le 10 octobre, à Paris, au ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Gérard Longuet, par le général d'armée (2ème section) Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre. Ce dernier a précisé que le groupe de travail « Monument aux morts en Opérations extérieures », constitué en avril à la demande du ministre, comprend des représentants des chefs d'état-major des armées de Terre et de l'Air, de la Marine et de la Gendarmerie, de la Direction de la mémoire et du patrimoine du ministère de la Défense, et de personnalités qualifiées. Le groupe a entendu onze associations d'anciens combattants et établi des contacts informels avec les architectes concernés et le cabinet du maire de

Paris. Il propose que le monument soit situé dans un lieu prestigieux, imprégné de l'histoire de la France et accessible au public, à savoir l'Hôtel national des Invalides. De son côté, le ministre de la Défense a noté la pertinence de la date de 1963 et de la localisation du monument, qui devrait faire l'objet d'un concours d'architectes. « *Les Invalides sont parfaitement justifiés, dit-il, car c'est le lieu où se trouvent les grands soldats et où, selon le vœu de Louis XIV, sont accueillis ceux qui ont souffert* ». En outre, a-t-il ajouté, « *il ne fait aucun doute que chacun des noms de nos soldats y sera inscrit. Ce monument sera emblématique de l'engagement de la collectivité militaire. Il a pour premier objet d'honorer la mémoire des hommes et des femmes qui, de*

*puis la guerre d'Algérie, ont consenti au sacrifice ultime* ».

#### Morts au service de la France

Le groupe de travail a retenu trois critères pour caractériser les Opex. D'abord, il s'agit de tous types d'activités militaires, de l'acheminement d'aide humanitaire dans un pays ami à la guerre conventionnelle, en passant par toutes les formes possibles d'interposition, d'observation et de formation. Ensuite, leur volume d'engagement va de quelques militaires à plusieurs milliers d'hommes. Enfin, leur cadre d'engagement varie : national, bilatéral, ONU, OTAN ou Union européenne. En conséquence, la mention « mort au service de la France » a été préférée à celle de « mort pour la France », plus restrictive car réservée, selon la loi, à « *tout acte de décès d'un militaire tué à l'ennemi ou mort dans des circonstances se rapportant à la guerre* ». Cela porte déjà à 616 le nombre de noms méritant d'être inscrits sur le monument entre la fin de la guerre d'Algérie et le 16 septembre 2011 pour participations aux 125 Opex, terminées ou en cours (1969-2005) dans 17 pays !

Loïc Salmon



© Loïc Salmon  
De gauche à droite : le général d'armée (2ème S) Bernard Thorette, le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Marc Laffineur et le ministre de la Défense Gérard Longuet à l'Hôtel de Brienne.

H  
I  
S  
T  
O  
R  
E